

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE | Finistère

L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

SON POIDS ÉCONOMIQUE DANS LE FINISTÈRE EN 2021



Septembre 2023

RAPPORT D'ÉTUDE



SOMMAIRE

Chiffres clés.....	4
Préambule	5
Les recettes de l'université de Bretagne occidentale	6
Les dépenses de l'université de Bretagne occidentale.....	7
Caractéristiques des effectifs étudiants de l'université de Bretagne occidentale dans le Finistère.....	11
Synthèse de l'impact économique de l'UBO.....	16
Conclusion.....	17
Bibliographie	18
Annexes : la méthodologie, entre reproduction et évolution	18

INTRODUCTION



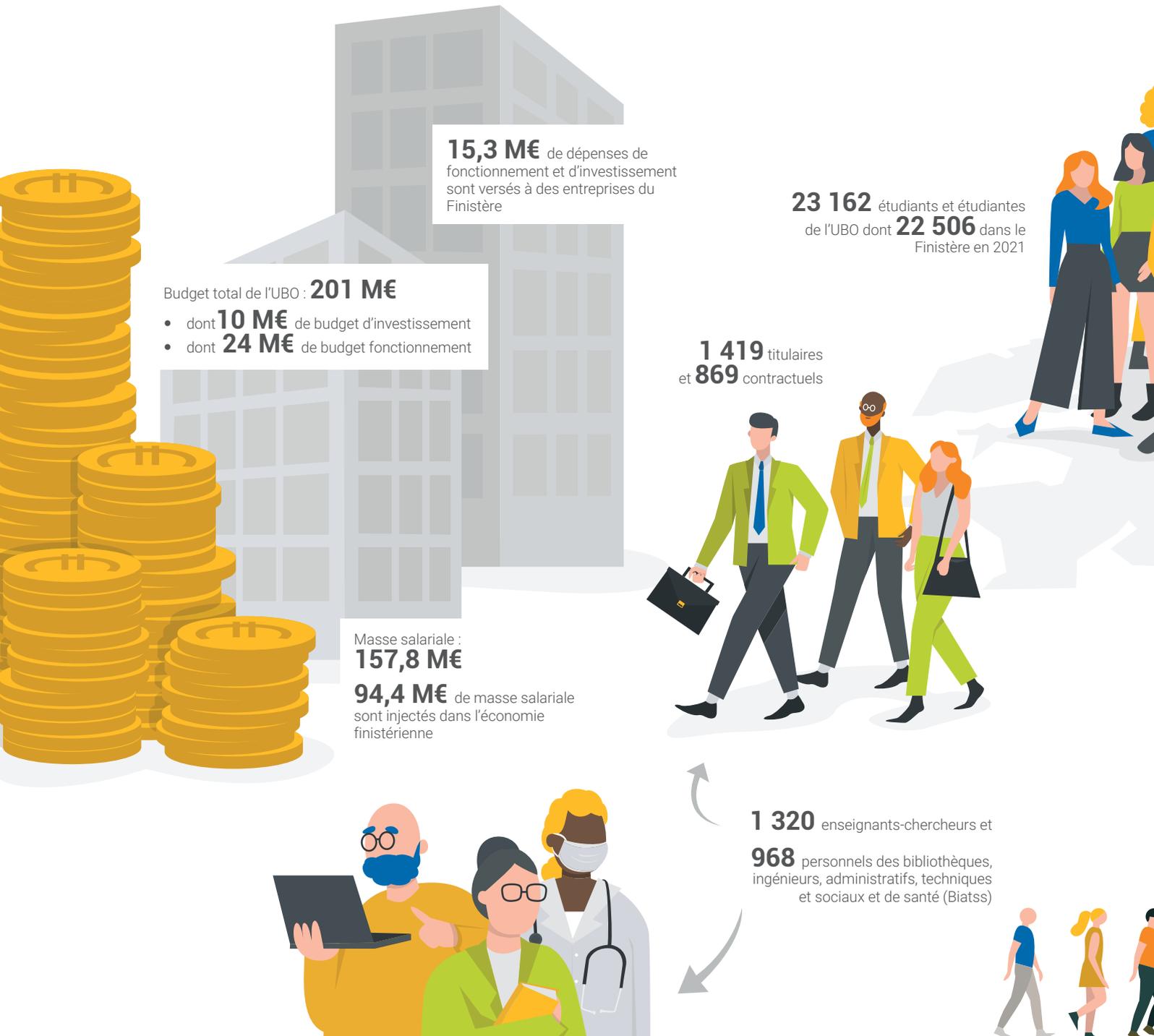
L'université, un acteur majeur des agglomérations

L'enseignement supérieur et la recherche sont un véritable enjeu d'investissement pour les territoires métropolitains. Les universités participent à la formation de la population et contribuent à la performance de l'appareil de production local. L'université de Bretagne occidentale (UBO), premier établissement finistérien d'enseignement supérieur, assure non seulement ces fonctions d'enseignement, mais a également un rôle majeur dans la création de la connaissance et dans sa participation au développement des innovations afin de répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux. C'est aussi l'un des employeurs les plus importants du département, dont les effets sont multiples pour l'économie locale. C'est en tenant compte de ces préoccupations qu'a été construit le schéma directeur de développement durable pour la période 2020-2023. Il s'articule en cinq axes, dont le premier, la gouvernance et l'ancrage territorial, traduit bien l'importance pour l'UBO de son lien avec les acteurs de son territoire d'influence.

En 2013, une étude de l'Adeupa évaluait à 140 M€ le montant injecté par l'UBO dans l'économie locale, sous la forme des dépenses des étudiant·es, des salarié·es ou des commandes passées auprès des entreprises du Finistère. Ce travail révélait également que l'université captait à l'extérieur du Finistère une grande part de ses revenus, sous la forme de dotations de l'État, de l'Europe, de la Région Bretagne, etc. L'UBO était à l'origine de plus de 4 400 emplois localisés dans le Finistère, d'abord les salarié·es de l'université, ensuite les emplois induits par les dépenses des salarié·es et des étudiant·es et ceux issus de la commande publique.

Dix ans après, le contexte a fortement évolué, que ce soit en termes de moyens financiers, d'attractivité de l'université, d'offre de formations, d'émergence de nouveaux comportements, etc. Ces évolutions ont-elles modifié l'impact de l'UBO dans l'économie locale ? Si oui, dans quelle proportion ? Quels enseignements pouvons-nous en tirer ? C'est à l'ensemble de ces questions que s'efforce de répondre la présente étude. À cet effet, l'Adeupa a répliqué la méthode utilisée lors de la précédente édition, avant tout en raison de sa robustesse, mais aussi afin de pouvoir comparer les indicateurs.

Chiffres clés en 2021

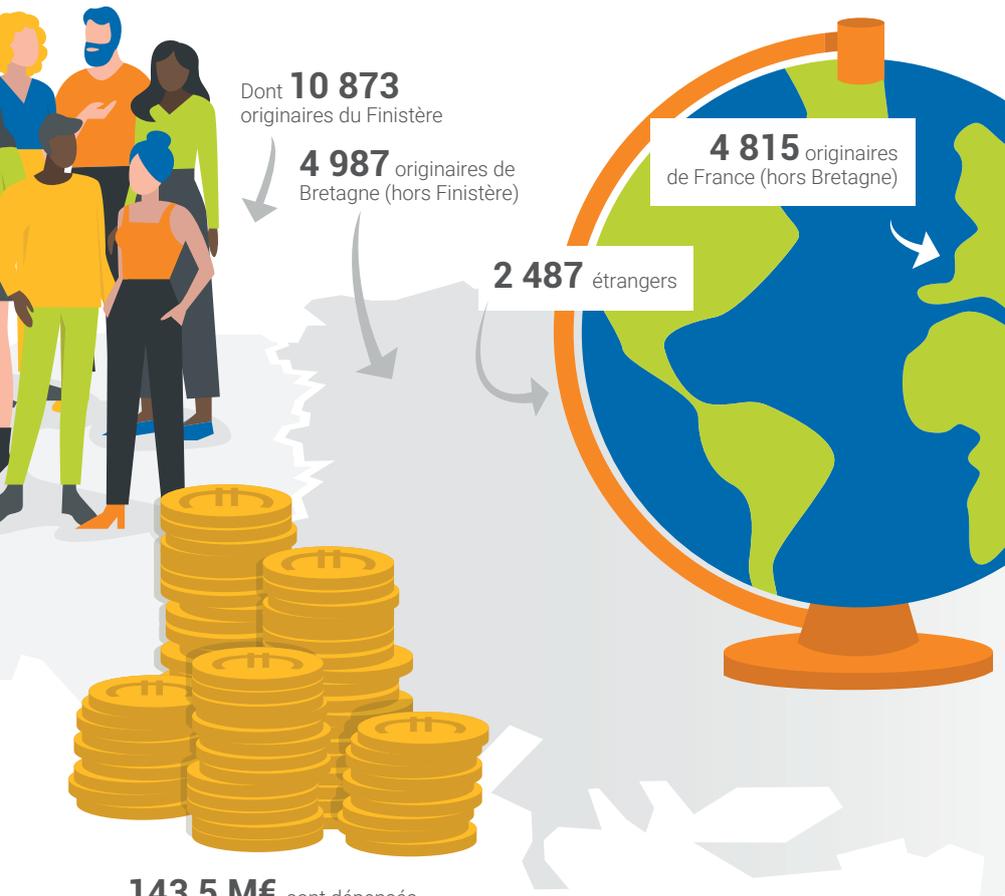


Préambule

L'université de Bretagne occidentale, en tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, a trois missions principales :

- Par la formation qu'elle dispense, elle contribue à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus.
- En tant qu'acteur majeur du développement de la recherche, elle sert l'ensemble des acteurs privés et publics du territoire. À ce titre, elle participe à la dynamique économique en favorisant l'innovation et en formant les actifs.
- Elle contribue à la réduction des inégalités sociales et culturelles.

Pour remplir l'ensemble de ces missions, l'UBO mobilise différentes sources de financement qui servent à couvrir ses dépenses, qu'elles soient liées aux investissements ou au fonctionnement (y compris les salaires de son personnel), ainsi qu'à accueillir les étudiant-es. C'est sur cette base que nous structurons l'analyse de l'impact de l'UBO, à la fois sur le plan financier et en termes d'emplois générés.



Effectif étudiants inscrits en LMD :

En cycle licence :

15 759

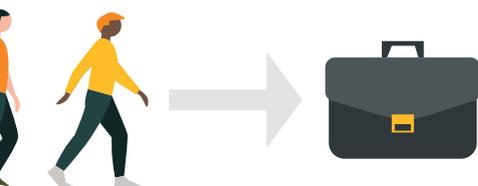
En cycle master :

5 101

En cycle doctorat :

1 377

Au total, **4 étudiants** génèrent **1 emploi**



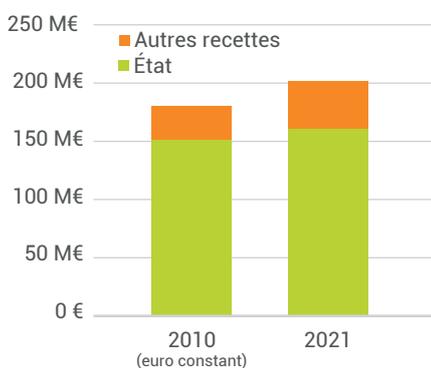
Les recettes de l'université de Bretagne occidentale

L'État principal financeur de l'UBO

En 2021, les recettes totales de l'UBO s'élèvent à 201 M€. L'État demeure le principal financeur avec une contribution de 160,90 M€, représentant 80 % du total des recettes. En 2010, sa part était de 78 %. Au cours des dix dernières années, le financement de l'État a augmenté d'environ 10 M€ (+6 %)¹.

1. Toutes les comparaisons financières dans le document sont en euros constants, c'est-à-dire corrigées de la variation des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. L'inflation est mesurée par l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Répartition des recettes de l'UBO entre 2010 et 2021



Source : UBO, traitement Adeupa

Des recettes qui évoluent différemment selon les contributeurs

En 2021, les recettes autres que les dotations de l'État dépassent les 40,20 M€. Cette augmentation de 11,20 M€ (+37 %), par rapport à 2011, s'explique par la progression des prestations de services² (+6,70 M€, soit +56 %), ainsi que par l'augmentation de la taxe d'apprentissage qui a été multipliée par cinq en dix ans, soit 4,50 M€ de recettes supplémentaires. Autre poste en hausse, celui de l'Agence nationale de la recherche a lui été multiplié par quatre (+3,30 M€).

2. Les prestations de services concernent par exemple la mise à disposition d'équipements de recherches auprès d'une institution ou d'une entreprise en échange d'une contribution financière.

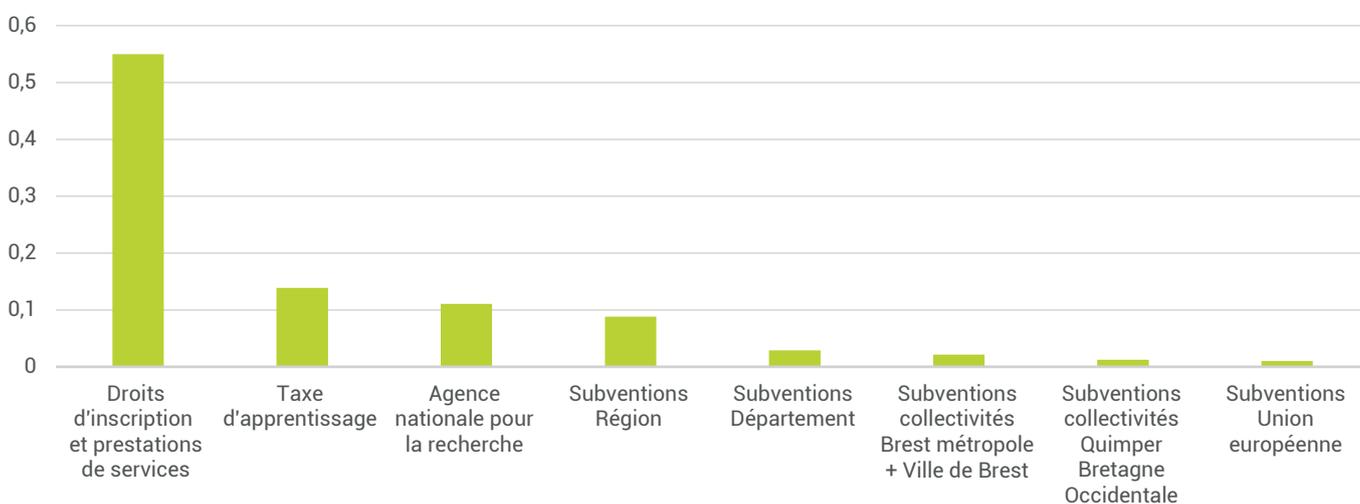
Au cours des dix dernières années, certaines subventions ont fortement diminué, notamment celles provenant du Conseil départemental du Finistère et de l'Union européenne. Cette baisse, qui est répartie de manière égale entre les deux organismes, atteint 6,50 M€. Il convient de rappeler que cette diminution des subventions est en lien avec l'application du principe de spécialité prévu par la loi « Nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe³) du 7 août 2015. L'une des conséquences est l'attribution de la compétence économique à la Région. Le Conseil départemental a donc diminué certaines allocations, dont celle concernant l'Université.

3. La loi Notre prévoit une spécialisation des compétences des régions et des départements, et donc la suppression de la clause de compétence générale (CCG) pour ces deux collectivités. Ce sont les régions qui héritent des orientations en matière de développement économique.



Crédit : © COM UBO

Origine des principales recettes en 2021 hors dotations de l'État



Source : UBO, traitement Adeupa

Les dépenses de l'université de Bretagne occidentale

Des dépenses d'investissement à la hausse et de fonctionnement à la baisse

Un budget d'investissement en hausse de 10 %

Dans un contexte pourtant perturbé par la crise sanitaire, les dépenses d'investissement se sont avérées supérieures à ce qu'elles étaient dix ans auparavant. Avec un budget de 10 M€ en 2021, elles sont en hausse de 10 % par rapport à 2011.

Des dépenses de fonctionnement (hors masse salariale) en diminution

Le budget de fonctionnement de l'UBO s'établit à 24 M€ en 2021, ce qui représente une baisse de 33 % par rapport à 2010. Cependant, il convient de relativiser cette baisse en raison de la crise sanitaire. Les années 2020 et 2021 sont des années atypiques, marquées par un fonctionnement partiel en raison des cours à distance et de la diminution des déplacements liée aux restrictions sanitaires. Ces circonstances particulières ont eu un impact sur le budget de fonctionnement de l'Université (limitation des déplacements, moindre consommation en eau et en énergie, etc.).

Entre dépenses de fonctionnement et d'investissement, 34 M€ ont été dépensés par l'UBO.

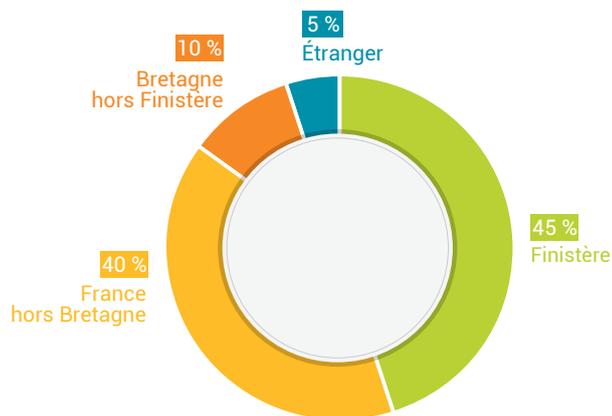
Des dépenses qui profitent aux entreprises finistériennes

En 2021, 45 % de l'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'UBO, soit 15,30 M€, bénéficient à des entreprises finistériennes⁴. Ce pourcentage est nettement plus élevé qu'en 2010, où ce ratio ne dépassait pas les 32 %. Cela

indique une augmentation significative de la contribution de l'UBO dans l'économie locale, favorisant ainsi l'activité des entreprises finistériennes.

En tenant compte de l'inflation (en euros constants), la progression entre les deux exercices atteint 5 %. Il est important de noter que l'impact des dépenses de l'UBO ne se limite pas aux frontières du Finistère, car 10 % de ces dépenses sont réalisées auprès d'entreprises bretonnes situées dans les autres départements bretons.

Répartition territoriale des dépenses de l'UBO en 2021



Source : UBO, traitement Adeupa

4. Par « entreprises finistériennes », on entend celles dont le siège est dans le département ainsi que celles dont le siège est situé en dehors du Finistère mais qui disposent d'un établissement local.



Un nombre plus important de fournisseurs finistériens

En 2021, l'UBO a fait appel à plus de 3 000 entreprises et établissements publics du Finistère pour la fourniture de services ou la vente de biens. En comparaison, ce nombre s'élevait seulement à 1 250 en 2010. Cette évolution témoigne d'une augmentation significative du recours à des acteurs économiques locaux par l'UBO.

Sur le plan sectoriel, les dépenses de l'UBO en 2021 sont globalement structurées de la même manière qu'en 2010. Ainsi, la moitié de ces dépenses se concentre toujours autour de trois postes principaux : la construction (25 %), le secteur informatique (15 %) et les fluides (12 %). La seule différence notable par rapport à 2010 concerne le secteur informatique, qui a connu une progression de 13 % à 15 % en termes de part des dépenses.

La moitié de ces dépenses se concentre toujours autour de trois postes principaux : la construction, le secteur informatique et les fluides.

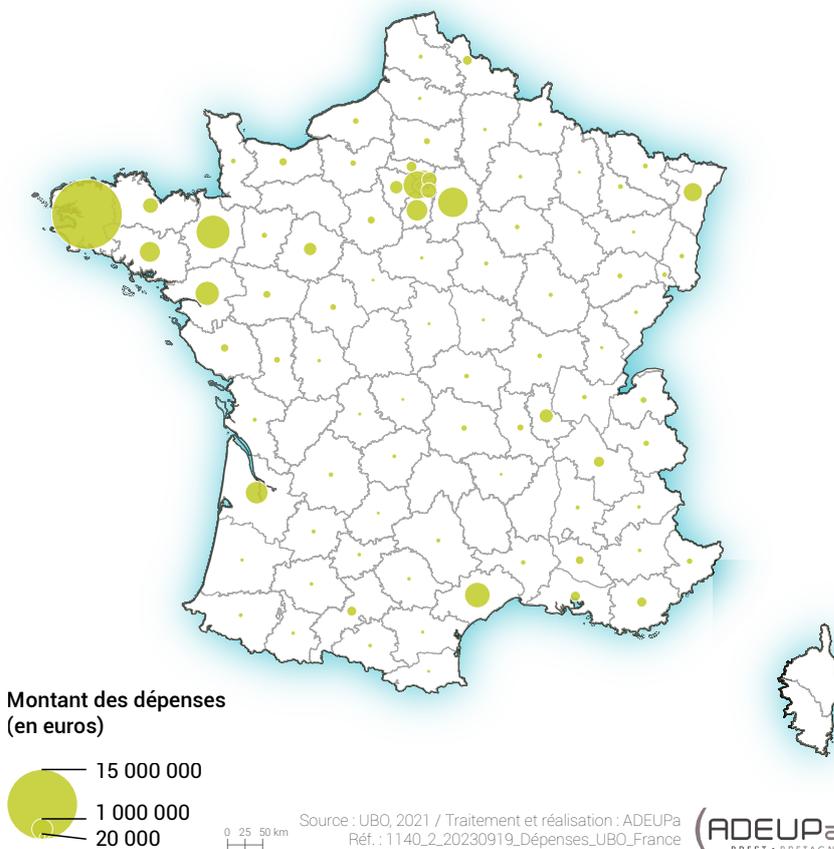
Des dépenses qui génèrent de l'emploi local

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'UBO versées aux entreprises finistériennes contribuent à stimuler l'économie locale de plusieurs manières. Tout d'abord, elles génèrent un chiffre d'affaires pour ces entreprises, ce qui se traduit par la création ou le maintien d'un certain nombre d'emplois indirects. Ces emplois indirects peuvent être évalués à 355. Ensuite, les personnes occupant ces emplois indirects vont à leur tour dépenser une partie de leur rémunération dans l'économie locale, ce qui permet de financer d'autres emplois. On estime ainsi que ces dépenses induisent le financement de 208 emplois. Cette chaîne d'effets économiques démontre l'impact positif des dépenses de l'UBO sur l'emploi et la dynamique économique de la région.

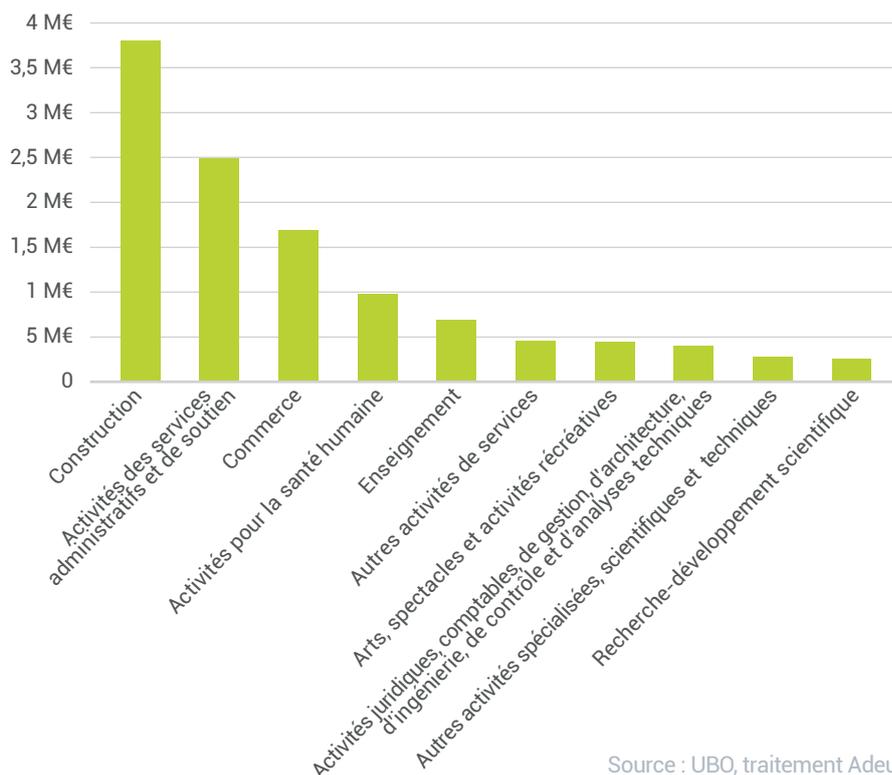
355 emplois indirects
..... générant

208 emplois induits

Répartition des dépenses en France de l'UBO par département en 2021



Principaux postes de dépenses de l'UBO dans le Finistère en 2021



Source : UBO, traitement Adeupa

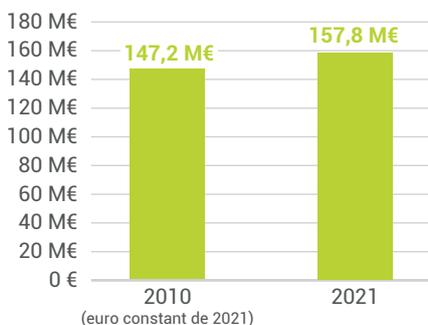
La masse salariale, premier poste de dépenses de l'UBO

La masse salariale totale en coûts chargés (hors intervenants extérieurs et vacataires) de l'UBO s'élève à 157,80 M€ en 2021. Cette masse salariale a augmenté de 7 % entre 2010 et 2021, une croissance supérieure à celle du nombre d'emplois salariés de l'UBO dans le Finistère. Plusieurs explications peuvent être avancées. En premier lieu la hausse d'emplois concerne davantage les enseignantes et enseignants-chercheurs, avec donc des salaires plus élevés par rapport aux personnels Biatss⁵. Ensuite, cette augmentation peut également s'expliquer par une ancienneté plus élevée des salariés de l'UBO. En excluant les charges et

5. BIATSS : personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et santé

les prélèvements à la source, un montant de 94,40 M€ de masse salariale est injecté dans l'économie finistérienne.

Masse salariale totale des salariés résidant dans le Finistère



Source : UBO, traitement Adeupa

L'Université de Bretagne occidentale, l'un des premiers employeurs du département

Dans le pays de Brest, l'Université de Bretagne Occidentale se classe au quatrième rang des employeurs publics, devancée par la Marine nationale, le CHRU (Centre hospitalier régional Universitaire) et Brest métropole, et devant l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). Si l'on considère l'ensemble des employeurs, l'UBO se positionne à la sixième place, juste devant Even-Laita et derrière le CMB Arkéa et Naval Group.

Si la comparaison au niveau départemental est plus complexe, notamment en raison de la présence de certaines administrations, telles que l'Éducation nationale ou la Direction générale des finances publiques, ou encore de celle des collectivités territoriales ou des hôpitaux, qui disposent d'effectifs importants, l'UBO demeure un employeur majeur de ce territoire.

L'UBO : 2 288 emplois dans le Finistère

L'Université de Bretagne Occidentale emploie un total de 2 288 personnes sur l'ensemble de ses sites dans le Finistère. L'effectif total de l'UBO est de 2 483 salarié-es, mais cette étude se concentre uniquement sur les personnes travaillant dans le département du Finistère, soit donc 2 288 personnes, représentant 92 % de l'effectif total. De plus, signalons que les emplois hébergés⁶ ne sont pas pris en compte dans cette étude.

En comparaison avec 2010, le nombre de salariés de l'UBO a augmenté de 14 %, soit une progression de 276 emplois. Sur le plan géographique, cette augmentation bénéficie principalement à Brest métropole, avec une hausse de 252 emplois. De leurs côtés, les sites de Quimper et Morlaix enregistrent une hausse moins significative, avec, respectivement, +18 et +6 emplois sur la période. Cette répartition met en évidence la concentration des effectifs de l'UBO sur le territoire de Brest métropole.

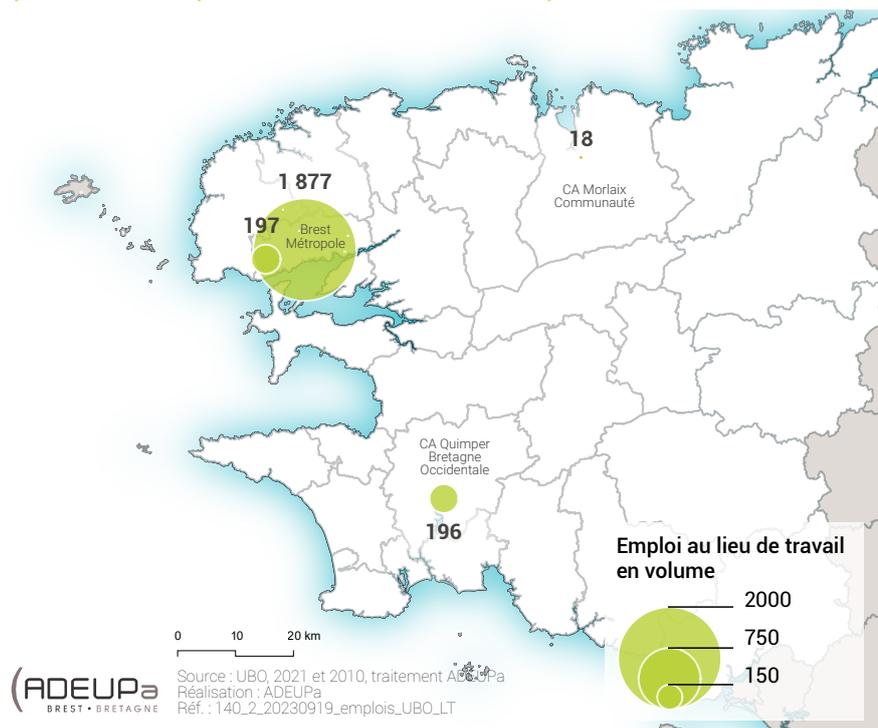
L'Université de Bretagne Occidentale emploie un total de 2 288 personnes sur l'ensemble de ses sites dans le Finistère.

6. Les emplois hébergés sont les personnes travaillant dans les locaux de l'UBO mais dépendant administrativement d'organismes extérieurs (CNRS, Ifremer, IRD, etc.).

UN IMPACT FINANCIER SIGNIFICATIF

Les flux financiers injectés dans l'économie finistérienne par l'UBO s'élèvent à **253,20 M€**, comprenant la masse salariale, les dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'université et les dépenses des étudiants. Il est important de noter que la comparaison avec les chiffres de l'étude de 2013 est difficile en raison de certains facteurs, tels que l'instauration du prélèvement à la source. Néanmoins, la tendance est à la hausse en lien principalement à l'augmentation des effectifs étudiants et des montants de leurs dépenses.

Répartition des emplois de l'UBO au lieu de travail par commune en 2021-2022

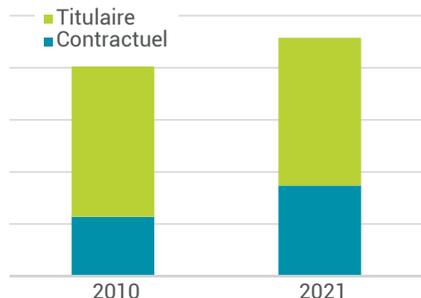


Une hausse des contractuels

En 2021, sur les 2 288 emplois de l'UBO situés dans le Finistère, 1 419 sont occupés par des titulaires et 869 par des contractuels. En comparaison avec 2010, le nombre de contractuels a augmenté de manière significative, passant de 570 à 869, soit une hausse de 52 %. En revanche, l'effectif des titulaires a légèrement diminué, passant de 1 442 à 1 419, soit une baisse de 2 % (-23 postes).

Ces chiffres conduisent à un changement dans le ratio contractuels/titulaires au sein de l'UBO. En 2010, ce ratio était de 0,39 (pour un titulaire, il y avait 0,39 contractuel), tandis qu'en 2021, il est passé à 0,61.

Évolution des effectifs situés dans le Finistère selon le statut

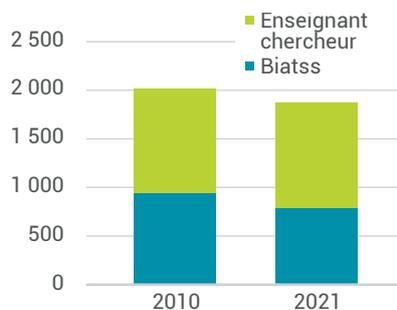


Source : UBO, traitement Adeupa

Une hausse des Biatss mais surtout des enseignants chercheurs

En 2021, 968 Biatss et 1 320 enseignants chercheurs étaient recensés à l'UBO. Alors que le nombre de Biatss n'a augmenté que de 25 par rapport à 2010, la hausse est plus significative en ce qui concerne les enseignantes et enseignants chercheurs. Cette croissance peut indiquer une priorité accrue accordée au recrutement et à l'expansion de l'équipe d'enseignant-es chercheur-ses au sein de l'Université. Parallèlement, la hausse du nombre de contractuels suggère une augmentation de la flexibilité de la main-d'œuvre et une adaptation aux besoins spécifiques de l'institution.

Évolution des effectifs dans le Finistère selon la profession



Source : UBO, traitement Adeupa

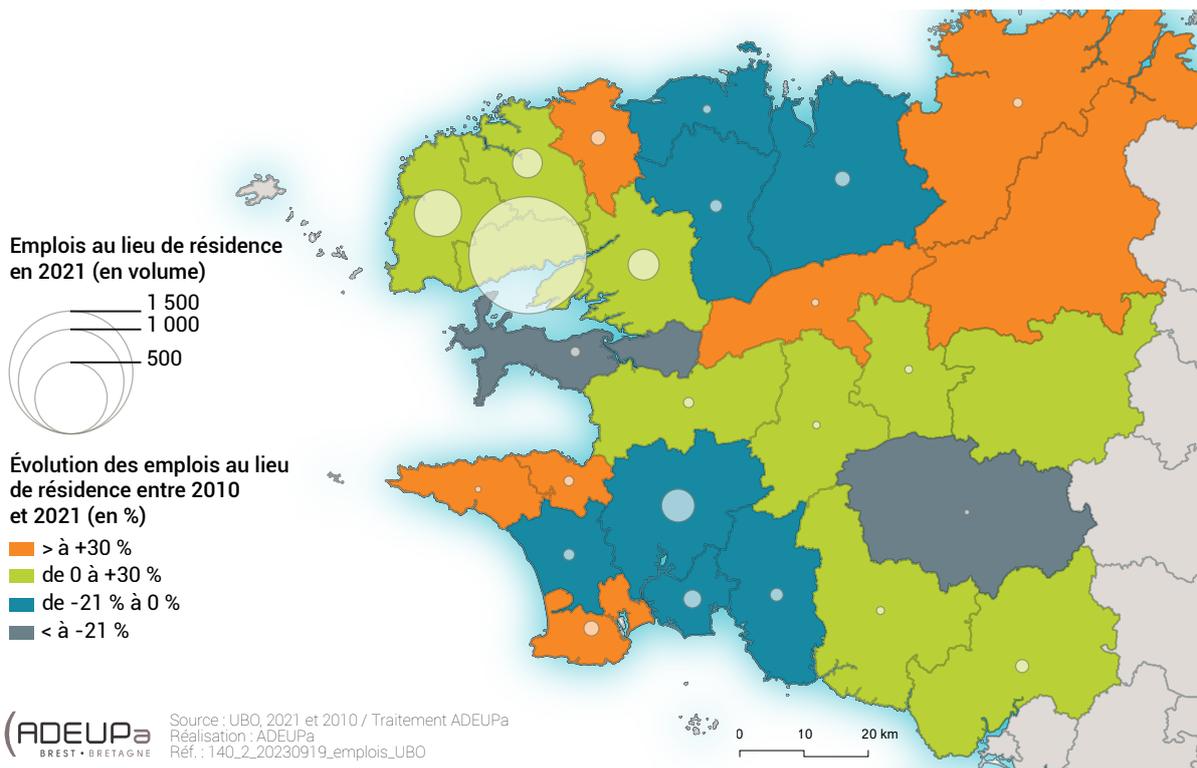
2 126 salariés de l'UBO vivent et travaillent dans le Finistère

Sur les 2 288 salarié-es de l'UBO travaillant dans le Finistère, 93 % d'entre eux résident dans le département, un ratio similaire à celui observé lors de la précédente étude. Les sites de Brest et Plouzané regroupent plus de 90 % des emplois de l'UBO dans le Finistère. Les salarié-es de l'UBO privilégient, pour la plupart, la proximité géographique pour leur choix de résidence. Brest métropole accueille ainsi la majorité des salarié-es (1 335, soit 58 %), suivie du pays d'Iroise (dépassant tout juste les 10 %). Ils sont également présents de manière notable dans le pays des Abers et la communauté d'agglomération de Landerneau Daoulas. Au-delà de ces zones, l'impact est plus faible. Toutefois, le poids de Quimper Bretagne occidentale est non négligeable étant donné la présence d'une antenne locale.

Les salarié-es de l'UBO consacrent une part significative de leurs revenus à l'économie locale pour répondre à leurs besoins personnels et familiaux comme l'investissement pour le logement. Ces flux financiers injectés dans l'économie finistérienne génèrent la création de 1 338 emplois induits.

2 288 emplois directs
..... générant
1 338 emplois induits

Répartition des emplois de l'UBO au lieu de résidence par intercommunalité et évolution



Caractéristiques des effectifs étudiants de l'UBO dans le Finistère

L'UBO propose actuellement 27 licences, 100 masters et 11 écoles doctorales, adaptant ainsi son offre de formation à la diversité de ses publics. Pour répondre aux besoins spécifiques des étudiant·es, l'Université a mis en place plusieurs dispositifs tels que des régimes spéciaux d'études pour celles et ceux qui sont salarié·es, sportif·ves ou artistes de haut niveau, un accompagnement pour les étudiant·es handicapés, une aide à la reprise d'études et des protocoles de remédiation pour les étudiant·es en décrochage.

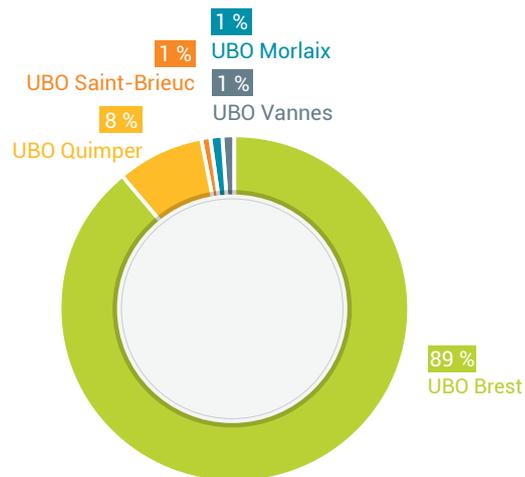
22 506 étudiantes et étudiants de l'UBO dans le Finistère en 2021-2022

Au cours de l'année universitaire 2021-2022, 22 506 étudiant·es de l'Université de Bretagne occidentale ont pu être recensés dans le Finistère. Sur les autres sites bretons, il est possible de dénombrer 656 étudiant·es supplémentaires. Au total, il y a donc 23 162 étudiant·es répartis sur les sept sites, à savoir Brest, Plouzané, Morlaix, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes.

Ces 22 506 étudiant·es représentent environ 60 % des effectifs de l'enseignement supérieur dans le Finistère. Le site de Brest-Plouzané accueille la majorité des effectifs de l'UBO, avec 19 505 étudiant·es, soit 87 % du total finistérien de l'UBO. À Quimper, l'UBO forme 2 722 étudiant·es, ce qui représente environ 12 % du total. Les effectifs morlaisiens atteignent les 279, soit environ 1 % des effectifs finistériens de l'UBO.

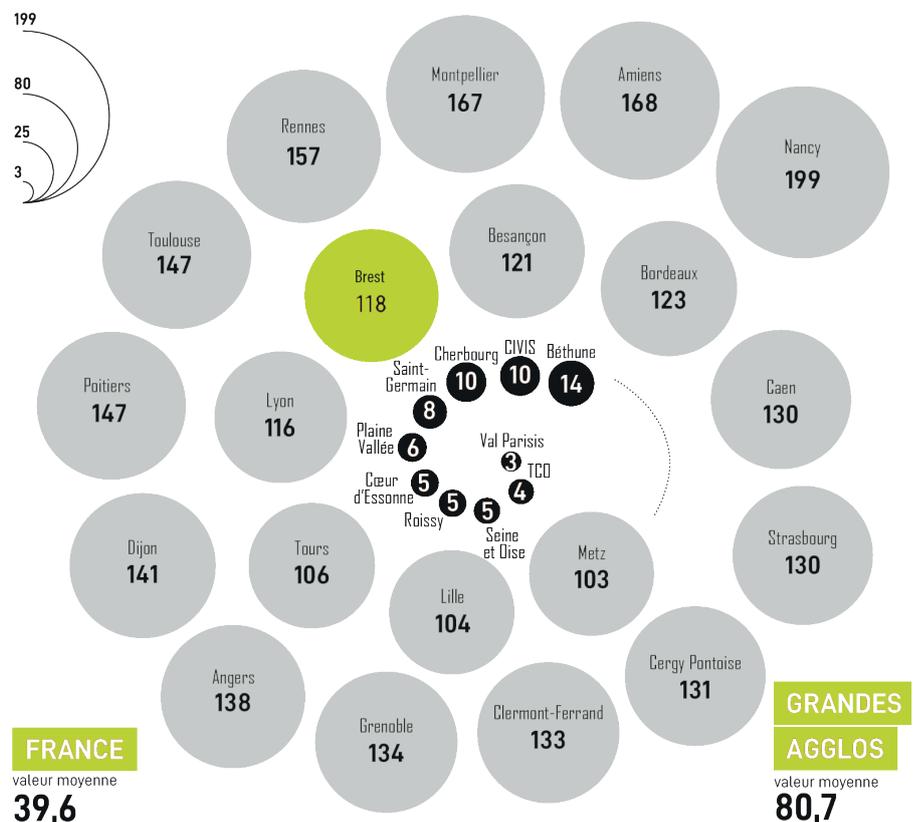
En ce qui concerne Brest métropole, on observe un ratio de 118 étudiant·es pour 1 000 habitant·es, ce qui la place au 16^e rang national. Ce niveau est proche de celui de villes comme Lyon (116) et relativement proche de Besançon (121) et Bordeaux (123). Il est intéressant de noter que cet indicateur, datant de 2017, avait tendance à augmenter dans la plupart des agglomérations du panel, à un rythme supérieur à celui de la croissance démographique totale. En revanche, la situation est moins favorable pour les plus petites intercommunalités, ce qui reflète une tendance à la concentration des étudiant·es dans les grands centres urbains ou, tout du moins, d'une dynamique plus importante.

Répartition des étudiants par lieux d'étude en 2021



Source : UBO, traitement Adeupa

Nombre d'étudiants pour 1 000 habitants en 2017



Source : MESR 2017, Insee 2015

Des effectifs étudiants en forte hausse en 10 ans : +6 008

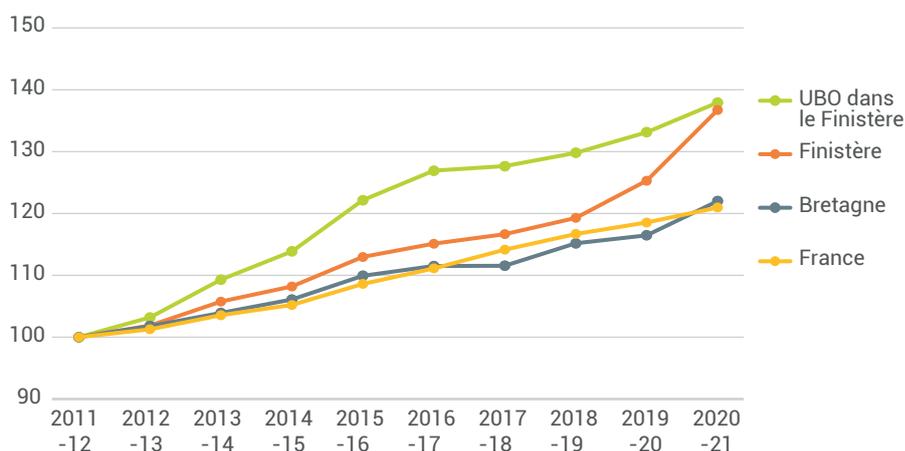
En 2011, les effectifs de l'UBO en Finistère s'élevaient à 16 927 étudiant-es. Au cours des 10 dernières années, leur nombre dans la métropole brestoise a augmenté de 42 %, ce qui représente 5 700 étudiant-es supplémentaires. Cette hausse s'explique à la fois par des raisons démographiques (le baby-boom du début des années 2000), la progression du taux d'admission au baccalauréat, par une offre de nouvelles formations (diplômes d'état de masseur-kinésithérapeute, d'orthophoniste, de psychomotricien, licence Arts, DU Compétences en administration territoriale, etc.) et par un élargissement de l'aire de recrutement. Les plus fortes augmentations d'effectifs sont à mettre au crédit de l'UFR⁷ des Sciences et techniques (+1 326), de l'UFR Sport éducation physique (+887) et de l'UFR Droit et sciences économiques (+568).

Concernant le site de Quimper, on observe une augmentation de 15 % des effectifs.

En revanche, à Morlaix, un recul de 23 % est constaté. Il convient de noter que cette baisse est particulière, car les effectifs réellement en formation sur place sont stables, voire en progression pour le DUT Gestion administrative et commerciale

des entreprises. Le nombre d'étudiants comptabilisés à Morlaix mais suivant des cours à Nantes (licence professionnelle Commerce et distribution) est, lui, moins élevé qu'en 2011-2012.

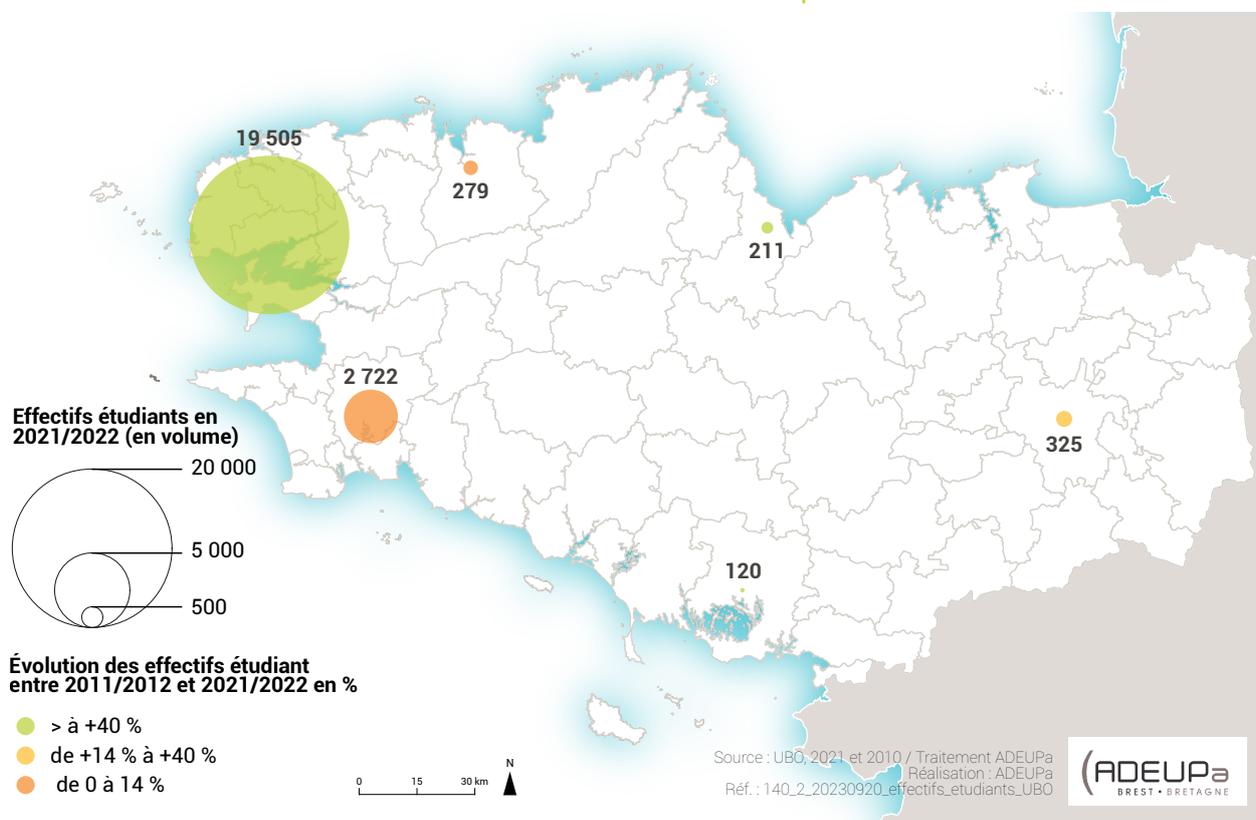
Évolution des effectifs étudiants (base 100 en 2011-2012)



Source : Mesri, traitement Adeupa

7. Unité de formation de recherche

Effectifs étudiants de l'UBO et évolution entre 2011-2012 et 2021-2022 par site d'étude



Des étudiants qui viennent de plus loin

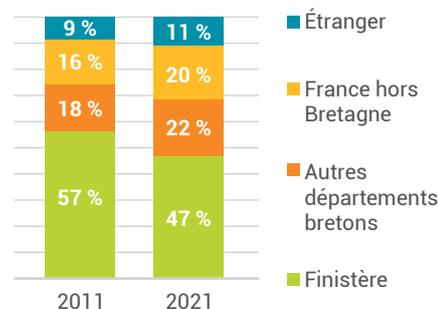
En 2021, l'UBO compte 10 873 étudiants venant du Finistère, soit une augmentation de 1 334 étudiant-es par rapport à 2011, ce qui représente une hausse de 14 %. Cependant, leur part relative dans la population estudiantine de l'UBO est passée de 57 % à 47 % au cours de la même période.

L'origine géographique des étudiant-es de l'UBO montre une progression significative, que ce soit pour les autres départements bretons, la France hors Bretagne ou l'international. Le nombre en provenance des autres départements bretons a augmenté de 1 967 et ils représentent désormais 4 987 étudiants, soit une hausse de 65 %, ce qui correspond à 22 % du total des effectifs.

Ceux et celles provenant de France hors Bretagne sont au nombre de 4 815, ce qui représente une augmentation de 1 965 étudiant-es (+72 %). En 2022, un sur cinq provient d'une région française autre que la Bretagne, ce qui dépasse les effectifs des départements des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan en 2011.

Les étudiant-es internationaux sont également plus nombreux, avec une augmentation de 1 055 étudiant-es (+74 %). Ils représentant ainsi, plus d'un étudiant-e sur dix (11 %).

Répartition des étudiants par origine géographique



Source : UBO, traitement Adeupa

L'UBO enregistre une hausse significative des effectifs en provenance des autres départements bretons, de la France hors Bretagne et de l'international.

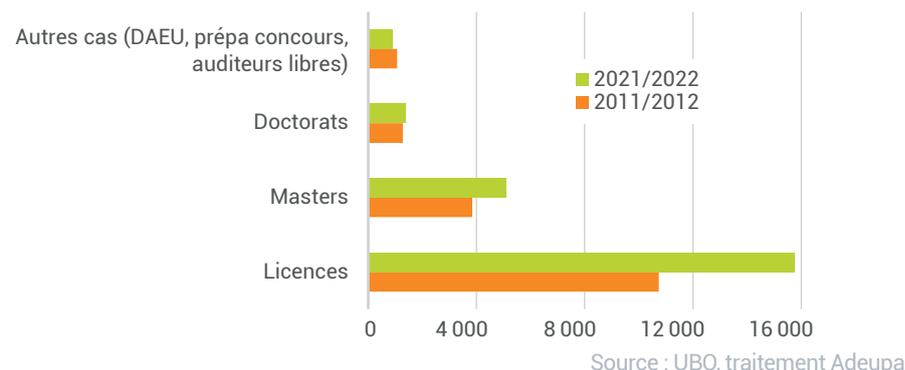
Une hausse des effectifs qui concerne avant tout les licences

Si tous les niveaux de formation de l'UBO connaissent une hausse des effectifs, c'est au niveau du cycle licence que la progression est la plus notable. Ces effectifs ont ainsi augmenté de 5 018 étudiant-es, soit une hausse de 47 %, portant le total à 15 759 inscrits, un niveau comparable aux effectifs totaux de 2011 (16 927). Ils et elles représentent, par ailleurs, 68 % du total des effectifs estudiantins de l'UBO en 2022.

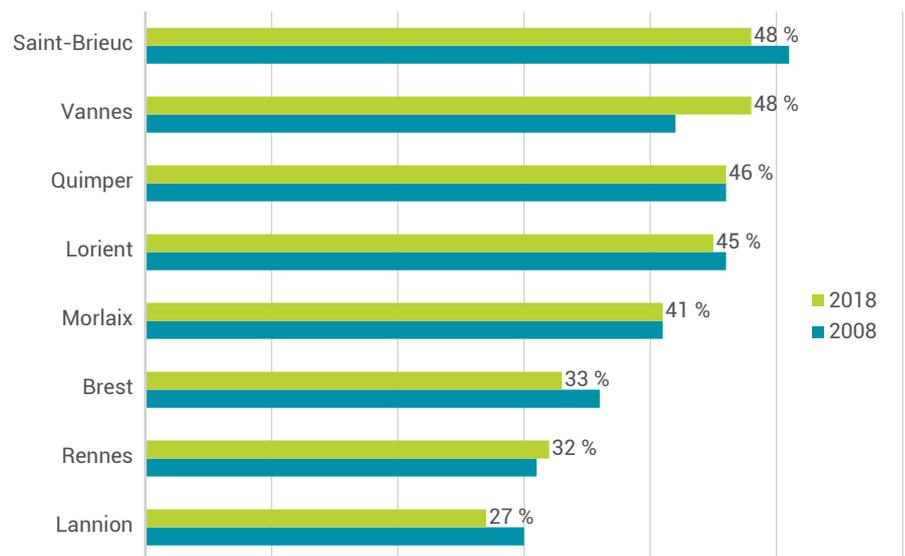
La progression des étudiant-es en cycle master est également significative, avec un total de 4 445 étudiants (+1 257 en 10 ans), ce qui représente une hausse de 33 %. Ces inscriptions représentent désormais 19 % de l'effectif total.

1 377 étudiant-es étaient inscrits en cycle doctorat, soit 6 % du total. On constate une progression de 8 % pour ce niveau, avec une augmentation de 102 étudiant-es au cours de la période considérée.

Répartition et évolution des effectifs étudiants du Finistère selon le niveau de formation



Part des étudiants vivant chez leurs parents



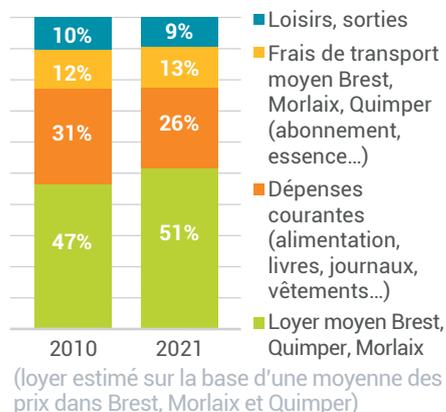
Des dépenses des étudiants qui augmentent

Au cours des dix dernières années, la structure des dépenses des étudiant·es a évolué pour différentes raisons. Voici les principaux changements observés :

- **Frais de logement** : en raison de la hausse des effectifs étudiants, le marché immobilier à Brest est devenu tendu. La concurrence pour trouver un logement est forte, en particulier pour les étudiant·es les plus précaires et ceux qui arrivent tardivement dans la ville. La création de résidences étudiantes a contribué à atténuer cette tension, mais l'offre reste insuffisante.
- **Frais de transport** : les dépenses liées au transport, comme les abonnements ou le carburant, ont augmenté proportionnellement. Les étudiant·es doivent souvent se déplacer quotidiennement pour se rendre sur le campus ou pour d'autres activités.

- **Dépenses courantes** : les dépenses liées à la vie quotidienne, telles que l'alimentation, les livres, les vêtements, etc., ont diminué proportionnellement. Elles représentaient 31 % du budget des étudiant·es vivant en dehors du domicile familial en 2010, mais seulement 26 % en 2021.
- **Dépenses de loisirs** : elles ont également diminué. Les étudiant·es ont peut-être dû réduire leurs activités de loisirs en raison de contraintes financières ou de l'impact de la pandémie.
- Selon une enquête spécifique réalisée en 2022 par la Fédé B, les dépenses moyennes mensuelles d'un étudiant·e vivant chez ses parents s'élèvent à 346 €. En cas de décohabitation, le budget mensuel moyen atteint 700 €. Sur une année universitaire, cela représente donc des dépenses comprises entre 3 113 € et 6 308 €. En raison de l'augmentation du nombre d'étudiant·es non finistériens, la part des « décohabitants » a significativement augmenté.

Répartition des dépenses mensuelles par poste pour un étudiant vivant en dehors du domicile familial



Source : OESR du Pays de Brest, Fédé B, traitement Adeupa

Une précarité estudiantine en augmentation ?

La crise sanitaire de 2020 a mis en avant un phénomène nouveau dans son ampleur : la précarité estudiantine. Selon le recensement de l'Insee, il est possible d'observer une plus forte précarité chez les plus jeunes. En 2018, dans l'ensemble du Finistère, 18,8 % des ménages, dont la personne de référence fiscale est âgée de moins de 30 ans, vivaient sous le seuil de pauvreté¹ contre en moyenne 10,6 % toutes classes d'âges confondues. À l'échelle de Brest métropole, ce taux est encore plus élevé avec 26 %. Plusieurs éléments expliquent cet écart. Concernant les actif·ves en début de carrière, les revenus salariaux sont plus bas. De plus, les jeunes sont généralement davantage concernés par le temps partiel ou les emplois précaires. Lorsqu'on a moins de 25 ans, il y a également moins d'aides sociales proposées : il faut en effet atteindre cet âge pour bénéficier du RSA. De plus, entre 2018 et 2020, il est possible d'observer une augmentation du taux de pauvreté pour les plus jeunes. Dans l'ensemble du Finistère, il a augmenté de 1,5 point pour les ménages âgés de moins de 30 ans contre une hausse de 0,4 point toutes classes d'âges confondues.

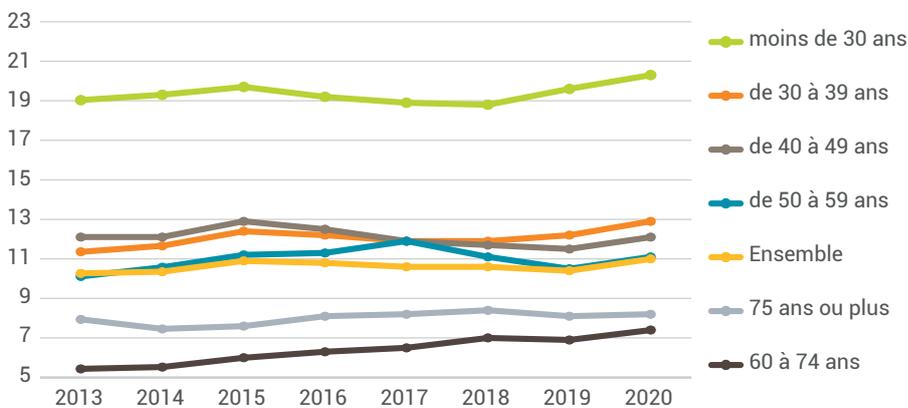
1. Le taux de pauvreté correspond à la proportion des personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du revenu médian, c'est-à-dire 1 102 euros par mois en 2019 pour une personne seule).

Si ces indicateurs ne couvrent qu'une partie de la population estudiantine, plusieurs acteurs sociaux ont pu relever, depuis 2020, une plus grande représentation de ce profil parmi leurs usagers. Les bénéficiaires de l'Agoraé, une épicerie pour les étudiant·es brestois, ont été multipliés par 3 entre sa création en mai 2017 et début 2023. Autre exemple, les montants d'aides spécifiques ponctuelles versées par le Crous Bretagne sont

passés de 1,7 M d'€ environ en 2019 à 2,9 M d'€ en 2021, avec un pic de 3,6 M d'€ en 2020². Ces aides sont allouées lorsque un étudiant traverse une situation critique ou une période difficile qui nécessite un appui financier urgent.

2. Source : Rapport d'activité 2021, Crous Rennes Bretagne

Évolution du taux de pauvreté dans le Finistère par tranche d'âge entre 2013 et 2020



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal

143,50 M€ dépensés par les étudiants

En affectant les dépenses moyennes par étudiant-e à la population estudiantine selon leur localisation et leur mode d'hébergement, on obtient les chiffres suivants :

- Site de Brest : 125,3 M€
- Site de Quimper : 16,4 M€
- Site de Morlaix : 1,8 M€

Ces sommes représentent un total de 143,5 M€ à l'échelle du Finistère, soit une augmentation de plus de 60 % en 10 ans (en euros constants). Cette forte évolution peut s'expliquer par plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a eu une hausse significative des effectifs (+36 % en 10 ans). Par ailleurs, de plus en plus d'étudiant-es proviennent de l'extérieur du Finistère, ce qui contribue à augmenter la part et le nombre des décohabitants et donc les dépenses moyennes. Dans un marché immobilier tendu, les loyers ont également progressé, ce qui participe à l'augmentation du budget moyen des étudiant-es en décohabitation. En outre, le développement de l'alternance peut également contribuer à améliorer les revenus des étudiant-es et donc augmenter leurs dépenses.

Ces montants sont largement injectés dans l'économie locale. Que ce soit à travers les loyers, l'alimentation, le transport, etc., elles génèrent des emplois dans le département. Selon les ratios retenus, on estime à 1 295 le nombre d'emplois indirectement créés grâce à la présence des étudiant-es dans le Finistère.



22 506
étudiantes
et étudiants

143,5 M€
de dépenses



1 295
emplois induits par la
présence étudiante



Synthèse de l'impact économique de l'UBO

En matière d'emplois

2 288 emplois directs

L'UBO emploie 2 288 personnes dans le Finistère



355 emplois indirects

Les commandes passées à des entreprises finistériennes financent 355 emplois indirects

2 841 emplois induits

- 1 338 emplois induits par les 2 136 salariés résidents.
- 1 295 emplois induits par les dépenses des 22 506 étudiants
- 208 emplois induits par la présence des 355 emplois indirects

TOTAL

5 484 emplois

1 emploi pour 4 étudiants,

un ratio équivalent à celui de 2010



Sur un plan financier

94,4 M€

de masse salariale sont injectés dans l'économie finistérienne



143,5 M€

sont dépensés par les étudiants de l'UBO

15,3 M€

de dépenses de fonctionnement et d'investissement bénéficient à des entreprises du département

TOTAL

253,2 M€ sont injectés dans l'économie finistérienne

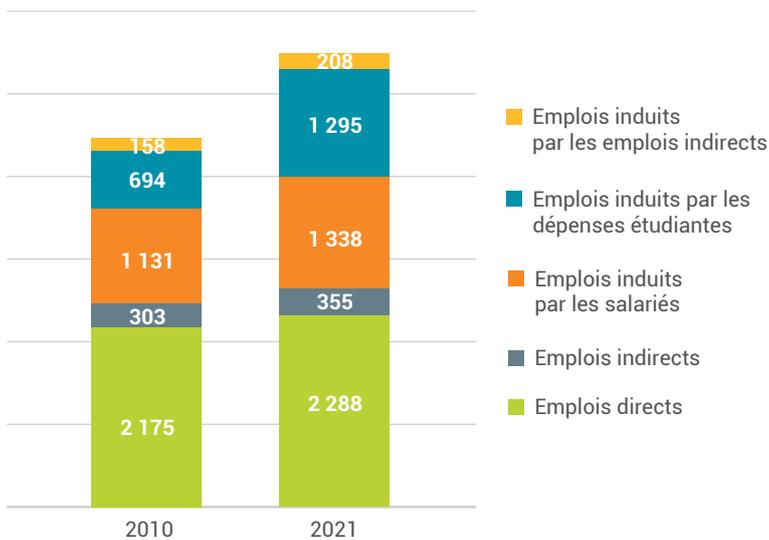
Conclusion

Cette nouvelle étude confirme l'impact positif de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) sur l'économie locale. Les résultats montrent une augmentation de plus de 20 % en 10 ans des emplois générés par la présence de l'UBO, avec un total de 5 484 emplois. Le ratio d'un emploi pour quatre étudiants est maintenu, ce qui souligne la croissance des effectifs étudiants comme principal moteur de cette progression.

Du point de vue financier, l'UBO injecte 253,20 M€ dans l'économie locale, une hausse en grande partie attribuable à l'augmentation des effectifs ainsi qu'à une légère progression des achats auprès des entreprises finistériennes.

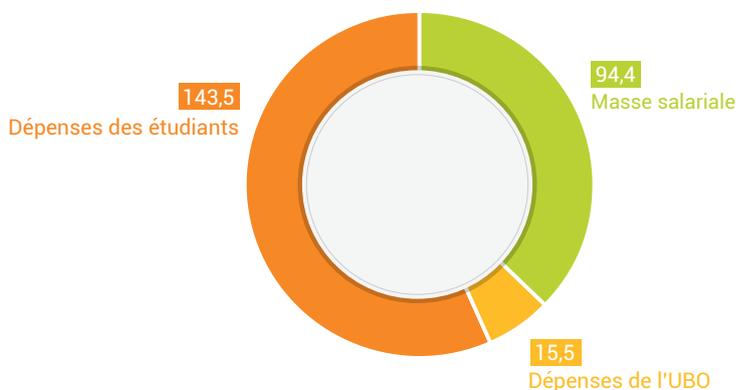
Ces nouveaux chiffres confirment le rôle de l'UBO en tant que moteur économique, favorisant l'économie locale. Cependant, cette progression significative doit être confirmée dans le temps, car elle fait face à de nouveaux défis tels que, des perspectives démographiques moins favorables, la poursuite de la montée en puissance de l'alternance et de la formation continue, ainsi que la pression sur les finances publiques.

Impact total de l'UBO en termes d'emplois dans le Finistère entre 2010 et 2021



Source : Adeupa

Répartition de l'impact financier de l'UBO en 2021 dans le Finistère



Source : UBO, traitement Adeupa

Les résultats montrent une augmentation de plus de 20 % en 10 ans des emplois générés par la présence de l'UBO, avec un total de 5 484 emplois

Du point de vue financier, l'UBO injecte 253,20 M€ dans l'économie locale

Bibliographie

« Estimation des impacts territoriaux de l'université de Haute Alsace », Université de Haute Alsace et AURM (agence d'urbanisme de la région mulhousienne), septembre 2022

« Étude de l'impact de l'Université de Lille sur son territoire », Université de Lille, France 2030, Fondation Université de Lille, Unis, Fnege, mars 2023

« Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche du Pays de Brest », Adeupa, octobre 2022

« Les conditions d'accès au logement pour les étudiants à Brest métropole », Adeupa, décembre 2021



Crédit : Antoine Borzeix

Annexes : la méthodologie, entre reproduction et évolution

Définition des emplois directs, indirects et induits

Les emplois directs sont les salarié-es de l'UBO situés dans le Finistère car ce dernier est le territoire de l'étude.

Les emplois indirects sont ceux générés par les commandes passées auprès des fournisseurs.

Les emplois induits correspondent aux consommations courantes de biens et de services des salarié-es comptabilisés dans les emplois directs et indirects. Dans le cas de l'université, les emplois induits sont également issus des consommations des étudiant-es.

L'ensemble des prix en euros constants pour favoriser la comparaison

Entre 2010 et 2021, l'inflation, estimée par l'Insee, a été de 12,4 %. Autrement dit, le pouvoir d'achat de 100 euros en 2010 est le même que celui de 112,40 euros en 2021. Pour permettre la comparaison des flux financiers de 2010 avec ceux de 2021, il est donc nécessaire de corriger les montants de 2010 de cette évolution des prix. Dans l'ensemble du rapport, les montants obtenus en 2010 ont été convertis en euros constants de 2021.

L'estimation des emplois indirects

En 2010, l'évaluation de la part des dépenses de l'UBO au sein des établissements du Finistère avait fait l'objet d'une enquête particulière. Les chiffres d'affaires des établissements repérés avaient pu être récoltés. Ces informations avaient permis une estimation plus précise des emplois indirects que l'UBO pouvait générer auprès de ses fournisseurs. Cette méthode n'a pu être reconduite en 2021. Au regard de la structure de dépense stable entre 2010 et 2021, le ratio de 2010 a été appliqué au montant dépensé dans le Finistère de 2021.

$(13M \text{ d'€} / 303 \text{ emplois indirects}) \times 15,2M \text{ d'€} = 355 \text{ emplois indirects en 2021}$

L'estimation des emplois induits

La masse salariale nette d'impôt : une estimation plus précise depuis le prélèvement à la source

En 2010, un taux d'imposition avait été estimé pour calculer la masse salariale nette d'impôt. Un taux moyen d'impôt sur les personnes de 5 %, issu de la source DG-FIP, avait été retenu. Le 1^{er} janvier 2019, le prélèvement à la source permet de dégager cette information de façon plus précise car disponible auprès de l'ensemble des employeurs.

Le pouvoir d'achat de 100 euros en 2010 correspond à 112.40 euros en 2021

La dépense des étudiants, une estimation qui a évolué

L'évaluation de la dépense des étudiants avait fait l'objet en 2009 d'une enquête spécifique auprès des étudiants de l'UBO et de l'Enib. En 2021, un tel exercice n'a pu être reconduit. Aussi, au regard de l'observatoire des loyers, les montants estimés par la Fédé B par agglomération du Finistère ont été retenus ainsi que le montant dédié au transport. Concernant les autres postes de dépenses, les montants de l'enquête de 2009 corrigés de l'inflation ont été utilisés.

Le montant global a été multiplié par le total des effectifs des sites de Brest, Morlaix et Quimper en prenant en compte la part des étudiants vivant ou non chez leurs parents. Une année universitaire de 9 mois a été retenue, considérant qu'une partie des étudiants était susceptible de quitter son lieu d'étude à la suite des partiels ou pour démarrer un stage potentiellement dans une autre ville.

Estimation des coefficients d'induction :

Comme lors de la précédente édition, deux méthodes ont été retenues :

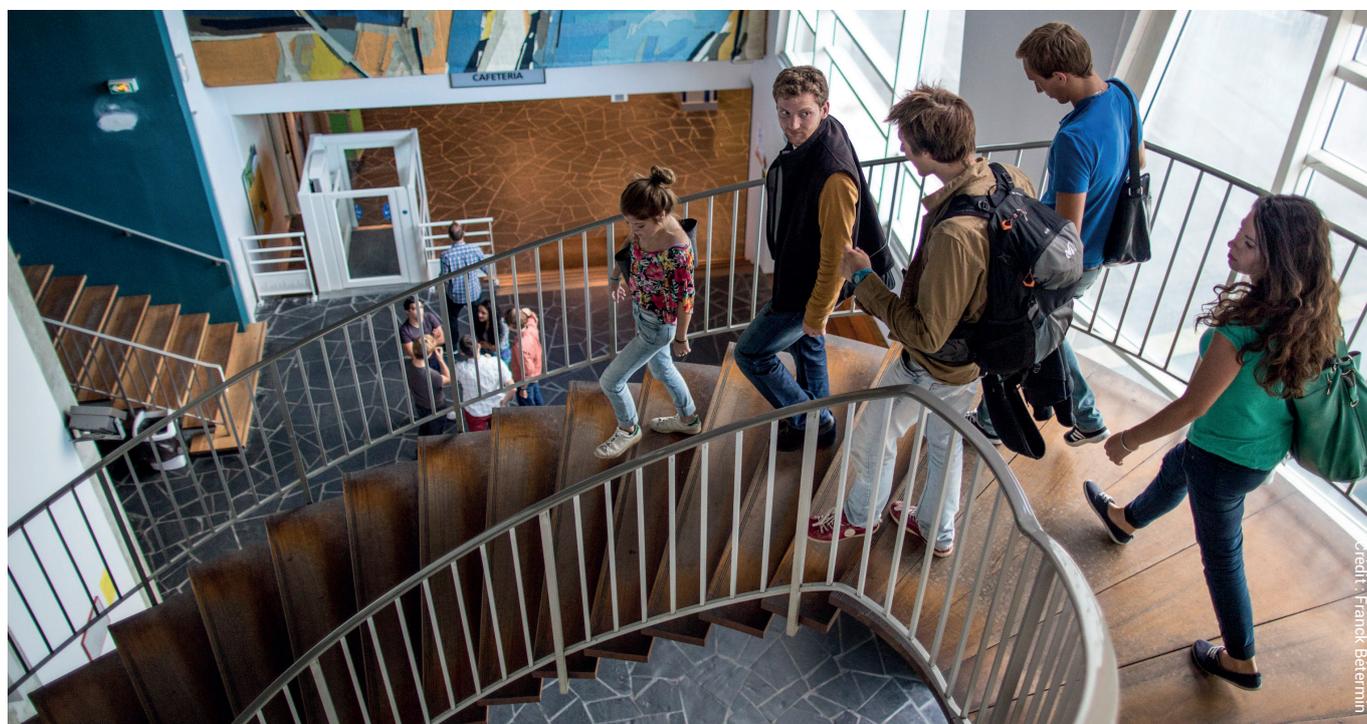
- La première consiste à identifier un coefficient d'induction permettant d'estimer le nombre d'actifs pour un million de chiffre d'affaires généré. Pour ce faire, nous sommes partis d'une estimation du PIB du Finistère divisée par le nombre d'emplois du département.

Emplois présentsiels du Finistère / PIB du Finistère = 9,02

- La seconde méthode se base également sur un coefficient mais cette fois appliqué aux emplois. Elle permet d'estimer le nombre d'actifs présentsiels (c'est-à-dire des actifs occupant un emploi répondant aux besoins locaux) par actifs non-présentsiels (soit des actifs occupant un emploi qui produit des biens et services consommés en dehors du territoire). Ce coefficient est égal à 0,58.

	Montant mensuel 2010 (en euros courant)		Montant mensuel 2021 (en euros courant)
Loyer mensuel (charges comprises)	244	Loyer moyen Finistère, Quimper, Morlaix	355
Frais de transport (abonnement, essence...)	65	Frais de transport (abonnement, essence...)	101
Dépenses courantes (alimentation, livres, journaux, vêtements...)	160	Dépenses courantes (alimentation, livres, journaux, vêtements...)	180
Loisirs, sorties	55	Loisirs, sorties	65
Total moyen pour un étudiant décohabit	524	Total moyen pour un étudiant décohabit	701
		Total mensuel moyen pour un étudiant cohabit	346

Emplois	Nombre	Coefficient	Emplois induits
Salariés résidents (emplois Directs)	2 136	0,58	1 239
Indirects	355	0,58	206
Population	Masse financière	Coeff. pour 1M d'€	Emplois induits
Étudiants	143,5M	9,02	1 295
Total			2 740



**L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE,
SON POIDS ÉCONOMIQUE DANS LE FINISTÈRE EN 2021**

Direction de la publication
Yves Cléach

Réalisation
Lucie Bianic
Nadine Le Hir
François Rivoal

Maquette et mise en page
Jeanne Lefer

Crédit photographique de couverture
Antoine Borzeix

Contact
contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
3^e trimestre 2023

Référence
23-236



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE